



SOMMAIRE

- Edito P 1
- Info syndicale P 2
- Samedi matin
- retraités

Permanence

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h / 12h30 13h30 / 17h
Mercredi 14h / 17h

Site :

<http://81.snuipp.fr>

Secrétariat :

Co-secrétaires :
Robert COUFFIGNAL,
Jean-François GAY,
Thomas VERDIER.
Trésorière : Sylvie GUDUK.

DEMI - JOURNÉE D'INFO SYNDICALE

« Fonctionnement de l'école »

SAMEDI 20
OCTOBRE

Avec

Philippe
DUPONT

Du secrétariat national du
SNUipp

(Graulhet foyer Léo La-
grange, à côté de la
poste, 9 heures)

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL : PARLONS-EN SAMEDI 20 OCTOBRE À GRAULHET

Petit catalogue des attaques du gouvernement contre l'École Publique

148,5 postes supprimés dans le Tarn:

1984 : 30 000 élèves - 1767 enseignant-es - 2007 : 30 000 élèves - 1618,5 enseignant-es

En 23 ans, le Tarn a perdu 148,5 postes dans le premier degré, alors que le nombre d'élèves est redevenu le même. Voilà pourquoi nos classes sont surchargées, les remplacements ne sont pas ou peu assurés et la formation continue a quasiment disparu.

Le ministère n'utilise même pas tous les postes votés dans le budget de l'Éducation Nationale, grâce à la LOLF les recteurs ont pu « économiser » 1 815 emplois en 2006. Combien sont inutilisés aujourd'hui pour boucler un budget plein de trous ?

Le statut de Fonctionnaires d'État :

Un statut en voie de disparition avec la proposition de contrats de droit privé dans la Fonction Publique. En Italie, seules les fonctions régaliennes (police, justice, armée) ont conservé le statut de fonctionnaire.

Mon nouveau chef s'appellera Mr/Mme le maire :

Le projet EPEP n'est pas abandonné, avec des élus majoritaires dans un conseil d'administration, présidé par un élu, qui vote le projet d'école et répartit les crédits. Ajoutez un directeur, déchargé relais direct de l'IA et vous aurez une folle ambiance dans les écoles.

Base élèves : une application qui sert plus à fichier les élèves qu'à gérer une école

Dans le Tarn, moins de la moitié des écoles sont entrées dans base Élèves. A la rentrée, celles/ceux qui n'avaient que Base Élèves pour tirer les listes d'élèves sont restés-es comme leur ordinateur : MUETS. Les dysfonctionnements et les lenteurs du système obligent de nombreux-ses collègues à garder leur bonne vieille base de données qui, elle, fonctionne.

Le Ministère a commencé à reculer sur les champs de nationalité, la lutte paie.

**C'est en asphyxiant les écoles que le gouvernement va casser l'École Publique.
Parlons ensemble de nos conditions de travail et des solutions pour les améliorer.
Construisons la mobilisation pour dire :**





1/2 journée d'informations syndicales, venez vous informer et débattre :

samedi 20 octobre, 9h00, salle Léo Lagrange à Graulhet.

le SNUipp du Tarn organise une demi-journée d'informations syndicales. Un représentant du bureau national du SNUipp, Philippe DUPONT, viendra animer cette réunion.

- > La hausse généralisée des effectifs dans les classes du Tarn crée des conditions de travail insupportables ! Même avec des moyennes supérieures à 27 élèves par classe, des ouvertures sont refusées. Les moyennes et les grandes sections de maternelle ont trop souvent des effectifs autour de 30 élèves par classe.
- > le budget Education Nationale aggrave la situation de l'Ecole Primaire publique en France avec la création d'un poste pour 50 élèves supplémentaires. Et dans le Tarn 7,5 postes d'enseignant-es supplémentaires pour une augmentation de 650 élèves. Soit ...
- > **1 enseignant-e pour 85 élèves !!**
- > la direction et le fonctionnement des écoles sont de plus en plus difficile à assumer, et ce, malgré un « protocole » qui à l'usage se révèle être une vraie arnaque.

EST-CE UN DROIT ?

OUI ! Le décret du 28 Mai 1982 qui régit l'exercice du droit syndical pour tous les fonctionnaires prévoit explicitement ces réunions. Pour les enseignant-es, le ministre de l'Education Nationale a confirmé ce droit par décret le 12 Juin 87, qui prévoit deux demi-journées par an pour chaque enseignant-e.



Informez votre IEN et les parents d'élèves de votre classe.
Modèles à recopier, ou à télécharger sur le site :
[http://81.snuipp.fr/ rubrique « pratique »](http://81.snuipp.fr/rubrique%20pratique)

QUI PEUT Y PARTICIPER ?

TOUT LE MONDE ! Syndiqué-e ou non, tous les instits, profs d'école, titulaires, listes complémentaires, stagiaires.

EST-ON PAYE ?

OUI ! Cette demi-journée n'est pas une grève : c'est un droit. Elle est donc rémunérée normalement.

QUI DOIT-ON PREVENIR ?

Le SNUipp Tarn a déjà prévenu l'IA ainsi que les IEN. Chaque participant-e doit :

- l'IEN : informer son IEN (modèle de lettre ci-contre), si possible avant le 15 octobre.
- les parents : certains IEN proposent des remplacements. Si votre IEN ne vous a pas informé-e d'un éventuel remplacement, le 18 octobre au plus tard, vous devez avertir les parents que leur enfant n'aura pas classe ce samedi-là. Vous pouvez, si vous le désirez, utiliser le modèle de lettre ci-contre.

PEUT-ON VOUS INTERDIRE D'Y ALLER ?

NON ! Si quelqu'un-e fait pression, appelez-nous immédiatement au 63 38 44 34.

LES ELEVES DOIVENT-ILS ETRE ACCUEILLIS ?

NON ! En informant les parents, précisez qu'il n'y aura ni classe, ni garderie. Si tous les enseignant-es de l'école participent à la réunion, l'école sera fermée.

<p>Nom, Prénom A , le</p> <p>Fonction</p> <p>Etablissement</p> <p>A Monsieur l'Inspecteur d'Académie, sous couvert de Monsieur l'IEN</p> <p>J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du décret 82447 du 28/05/82, je participerai à la réunion statutaire organisée par le SNUipp Tarn le Samedi 20 octobre 2007 à Graulhet.</p> <p>Le Secrétaire Départemental du SNUipp Tarn vous a informé de l'organisation de cette journée.</p> <p>Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, mes salutations respectueuses.</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>	<p>Le</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret n°82447 du 28/05/82).</p> <p>Les enseignant-es ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tou-tes. Celui-ci prend la forme de 2 demi-journées dans l'année. L'une d'elles aura lieu le Samedi 20 octobre 2007.</p> <p>Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là car je ne serai pas remplacé-e</p> <p>. Soyez persuadé-e que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous-tes le meilleur avenir.</p>
--	--

SUPPRESSION DU SAMEDI MATIN OU ...

Mr Darcos annonce haut et fort le passage généralisé à la semaine de 4 jours dans les écoles. Voilà une grande réforme à peu de frais qui fera date...par sa démagogie.

En effet, elle satisfait les tenant-es d'un long week-end, parents, professionnels du tourisme, et même certain-es enseignant-es, rassure les parents qui travaillent par l'annonce d'une garderie et permet la mise en place d'heures de soutien sans bourse délier (exit le travailler plus pour gagner plus). Passons sur la forme, annonce médiatique et décision autoritaire, pour nous centrer sur le fond d'une telle réforme.

Pour analyser la pertinence d'un tel choix, nous utiliserons le rapport de 2006 réalisé par l'IGEN (Inspection Générale de l'Education Nationale), organisme qui ne peut être taxé de repère d'extrémistes. Ce rapport préconise le maintien de la semaine de 5 jours, « plus favorable à la continuité éducative, à la répartition équilibrée des charges de travail et au respect des rythmes biologiques. » De plus il note le fait que le samedi matin est un temps privilégié pour la rencontre entre parents et enseignant-es. Ce rapport pointe aussi l'augmentation de temps libre chaque semaine, laissé aux enfants désœuvrés « quand il n'y a aucun accompagnement d'une telle mesure ». Dans ce domaine il y a bien un effet d'annonce mais en direction des collectivités locales, créant encore de nouvelles inégalités de traitement entre enfants de communes riches et ceux des communes plus pauvres.

Aujourd'hui au delà de ces arguments depuis longtemps débattus, d'autres questions

sont soulevées.

Tout d'abord, c'est la première fois qu'une modification des rythmes s'accompagne de la suppression de 2 heures d'enseignement en direction des élèves. Recentrer les programmes autour des savoirs fondamentaux, c'est laisser au milieu familial le soin de prendre en charge les compétences autour de l'éveil (arts, histoire, informatique...) dont nous connaissons l'importance dans un monde au fonctionnement toujours plus complexe dont seule une élite possèdera les clés.

La deuxième question concerne la prise en charge des élèves en difficultés qui semble se réduire à des heures de soutien. Rajouter du temps de travail en fin de journée à ces élèves n'est peut-être pas un moyen très pertinent pour réduire leurs difficultés, une prise en charge en petit groupe (plus de maître-sses » que de classes et par les enseignant-es spécialisé-es des RASED) sur les plages horaires normales semble plus appropriée.

Bien que nous ne sachions pas exactement ce que recouvre ces effets d'annonce, il est évident que ces mesures ne répondent pas à une volonté de réformer l'école en profondeur. Le syndicat est aujourd'hui le lieu privilégié où nous pouvons faire avancer nos idées, il est urgent que chacun se ressaisisse de cet outil.

3 jours après Mr Darcos annonce que les mairies qui le souhaitent pourront garder la semaine de 4,5 jours avec cours le mercredi matin. Y aura-t-il 864 heures de cours annuelles pour certains et 936 heures pour d'autres ?

La navigation à vue continue

Infos-retraité-es

Samedi 29 septembre :

Nous étions entre 250 et 300 à Albi, place du Vigan pour dire non aux franchises médicales et réclamer une politique de santé de qualité pour tous-tes; C'était un début. Le mouvement d'opposition s'élargit. Ces jours-ci ce sont les directeur-trices des 8 caisses d'Assurance maladie de Midi-Pyrénées qui qualifient « d'illusion et de tromperie » les mesures annoncées. Puisons dans ces prises de position un encouragement à poursuivre la lutte, notamment en signant la pétition nationale.

Semaine bleue :

Les retraité-es sont appelé-es à un rassemblement unitaire le vendredi 19 octobre à 10 h devant la préfecture à Albi pour exiger :

- > l'amélioration du pouvoir d'achat,
- > L'abandon des franchises médicales
- > Le financement et la gestion de la perte d'autonomie par la sécu.

Intégration des instits retraité-es dans le corps des PE :

Le congrès du SNUipp (juin 2007) a considéré que les engagements gouvernementaux devaient être tenus. L'intégration de tous les instits en exercice devait se terminer en 2007 et permettre l'intégration des instits retraité-es. Malgré ses engagements, le gouvernement a continué à recruter des instits (Mayotte) et se sert de cet état de fait pour refuser de tenir ses engagements. C'est au Ministère de respecter ses engagements.